



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES COMPÉTITIONS FÉMININES

PROCES-VERBAL n°32

Date de la réunion : Mercredi 08 Avril 2026

**Lieu : DFSM – CRJS YERVILLE – rue Notre Dame de Pontmain – 76760
YERVILLE**

**Membres présents : Mme Laetitia HANOUEY – Mme Nathalie FRIBOULET – Mr
Pierre LECORNU – Mr Harry HECKMANN**

Membres excusés : ...

RAPPEL AUX CLUBS

Les clubs sont informés que toutes feuilles de matchs sont contrôlées afin de vérifier la participation éventuelle de joueurs suspendus, les clubs en infraction au regard du statut régional de l'arbitrage, les clubs qui n'utilisent pas la tablette ou qui ne transmettent pas la FMI dans les délais impartis, les informations manquantes (absence de délégué à la police du terrain, licence manquante).

En cas d'une utilisation d'une feuille de match papier, c'est le club recevant qui doit envoyer la feuille de match quel que soit le résultat de la rencontre.

Pour les clubs qui souhaitent le report d'une rencontre pour raison exceptionnelle, le match ne pouvant avoir lieu à la date ou à l'heure prévue, la demande de report présentée par le club devra parvenir au secrétariat du District via FOOTCLUBS et sera validée par le gestionnaire, comme prévu l'article 7 des règlements des compétitions du DFSM.

RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission Départementale des Commissions Féminine sont susceptibles les dit recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le délai de 7 jours à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 100 des Règlements Généraux de la L.F.N.

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02 76 52 81 72

Adresse : CRJS, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville



RECTIFICATIF

CHAMPIONNAT SENIORS FEMININES A 8 DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n°55528108 LA F.A CAUX MARINE 1 / LE HAVRE FC 2012 4

PV N° 29 Dossier placé en instance d'hologation.

Il faut lire :

La Commission Départementale des Compétitions féminines homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

Journée du 14 Mars 2026

CHAMPIONNAT U14F DEPARTEMENT 2 POULE A

Match n°55530513 ES DU MONT GAILLARD 21 / CS SERVICES MUNICIPAUX LE HAVRE 22

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 10€ est infligée au club ES DU MONT GAILLARD.

Match n°55530512 OLYMPIA'CAUX FOOTBALL 21 / AS FAUVILLAISE 21

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

CHAMPIONNAT U14F DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n°55530566 FC FEMININ ROUEN PE 22 / YVETOT AC 22

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 10€ est infligée au club FC FEMININ ROUEN PE.

Match n° 55530567 FC SAINT JULIEN PETIT QUEVILLY 21 / FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY 22

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 10€ est infligée au club FC SAINT JULIEN PETIT QUEVILLY.

CHAMPIONNAT U17 F DEPARTEMENTAL 1 POUE UNIQUE

Match n°55530622 CS SERVICES MUNICIPAUX LE HAVRE 21 / OH TREFILERIE NEIGES 21

Non utilisation de la FMI du fait de OH TREFILERIE NEIGES. Une amende de 30€ est infligée au club OH TREFILERIE NEIGES

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02 76 52 81 72

Adresse : CRJS, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville



Match n°55530623 FUSC BOIS GUILLAUME 21 / FALAISES DU TALOU 21

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 10€ est infligée au club FUSC BOIS GUILLAUME.

CHAMPIONNAT U17F DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n°55530655 AS OURVILLAISE 21 / O. PAVILLAIS 21

Non utilisation de la FMI. Une amende de 30€ est infligée au club AS OURVILLAISE.

CHAMPIONNAT U17F DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n°55530712 ST AUBIN FC 21 / OLYMPIA'CAUX FOOTBALL 22

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 10€ est infligée au club ST AUBIN FC.

Match n°55530713 RC PORT DU HAVRE 21 / H CAUCRIAUVILLE S 21

Non utilisation de la FMI. Une amende de 30€ est infligée au club RC PORT DU HAVRE.

Match n°55530715 ASL RAMPONNEAU FECAMP 21 / CAUX FC 21

Suite à un arrêté municipal, la rencontre est reportée au 12.04.2026.

Journée du 15 Mars 2026

CHAMPIONNAT SENIORS FEMININES A 8 DEPARTEMENTAL 1 POULE UNIQUE

Match n°55527994 AS GOURNAY FOOTBALL 1 / ENT MOTTEVILLE CROIX MARE 1

Feuille de match insuffisamment rédigée, numérotation des maillots non réglementaire. Une amende de 20€ est infligée au club AS GOURNAY FOOTBALL.

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club AS GOURNAY FOOTBALL 1.

La Commission Départementale des Compétitions Féminines a décidé de placer la rencontre en instance d'homologation.

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02 76 52 81 72

Adresse : CRJS, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville



CHAMPIONNAT SENIORS FEMININES A 8 DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n°55528111 CA CHEMINOTS STEPHANIAIS 1 / ENT CSG/ASFR 1

La Commission Départementale des Compétitions Féminines a décidé de placer la rencontre en instance d'homologation.

Match n°55528114 FFC 1 / LA F.A. CAUX MARINE 1

La Commission Départementale des Compétitions Féminines a décidé de placer la rencontre en instance d'homologation.

CHAMPIONNAT SENIORS FEMININES A 8 DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n°55528393 A. HOULMOISE BONDEVILLE FC / YVETOT AC 2

La Commission Départementale des Compétitions Féminines a décidé de placer la rencontre en instance d'homologation.

CHAMPIONNAT SENIORS FEMININES A 11

Match n° 54483512 FC BARENTINOIS 1 / FC SERQUIGNY NASSANDRE 1

La Commission Départementale des Compétitions Féminines a décidé de placer la rencontre en instance d'homologation.

Match n° 54483516 VATTEVILLE BROTONNE 1 / AS FAUVILLAISE 1

La Commission Départementale des Compétitions Féminines a décidé de placer la rencontre en instance d'homologation.

**La Présidente de la
commission**

Mme Laetitia HANOUE

**Le secrétaire de la
commission**

Pierre LECORNU

Courriel : district@dfsm.fff.fr

Téléphone : 02 76 52 81 72

Adresse : CRJS, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville